



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 28 FEVRIER 2023

GROUPE FONTAINE PAJOT

Table des matières

États financiers	3
Compte de résultat consolidé.....	3
Bilan consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	5
Variations des capitaux propres.....	6
Méthodes et principes de consolidation	8
Principes généraux.....	8
Définition du périmètre de consolidation	8
Variation du périmètre de consolidation	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill).....	13
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	14
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	15
Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	15
Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers.....	16
Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers.....	16
Annexe 5. Impôt différé.....	17
Annexe 6.1 Actif circulant	17
Annexe 7. Trésorerie nette	18
Annexe 8. Provisions et impôts différés	19
Annexe 9. Dettes financières	19
Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	20
Notes annexes sur les postes du compte de résultat (28.02.2022 vs 28.02.2021)	21
Annexe 11. Chiffre d'affaires.....	21
Annexe 12. Autres produits d'exploitation	21
Annexe 13. Achats consommés.....	22
Annexe 14. Charges externes.....	22
Annexe 15. Impôts et taxes	22
Annexe 16. Charges de personnel.....	23
Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	23
Annexe 18. Produits financiers	23
Annexe 19. Charges financières	24
Annexe 20. Produits exceptionnels	24
Annexe 21. Charges exceptionnelles.....	24
Annexe 22. Charges d'impôts.....	25
La preuve d'impôts se décompose comme suit :	25
Autres Informations	26
Effectifs (entités Dufour Yachts et Fontaine Pajot)	26
Engagements hors-bilan	26
Rémunérations des commissaires aux comptes	26
Rémunération des dirigeants	26
Opérations réalisées avec les entreprises liées	26

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	28.02.2023	28.02.2022
Chiffre d'affaires	11	111 432 630	90 577 247
Autres produits d'exploitation	12	22 976 742	21 466 888
Produits d'exploitation		134 409 373	112 044 135
Achats consommés		(70 437 119)	(56 134 108)
Charges externes		(20 082 531)	(15 816 664)
Impôts et taxes		(941 110)	(829 269)
Charges de personnel		(26 837 184)	(23 488 996)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(5 447 735)	(6 820 258)
Charges d'exploitation		(123 745 680)	(103 089 295)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		10 663 693	8 954 839
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		10 663 693	8 954 839
Produits financiers		1 805 680	364 914
Charges financières		(1 183 990)	(995 466)
Résultat financier		621 689	(630 552)
Opérations en commun			
Produits exceptionnels		279 447	358 545
Charges exceptionnelles		(422 385)	(636 584)
Résultat exceptionnel		(142 938)	(278 039)
Impôts sur les résultats		(3 340 773)	(2 907 791)
Résultat net des entreprises intégrées		7 801 671	5 138 457
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 801 671	5 138 457
Intérêts minoritaires		40 482	(516 270)
Résultat net (part du groupe)		7 761 189	5 654 727
Résultat net (Part du groupe)		7 761 189	5 654 727
Résultat par action		4,66	3,39
Résultat dilué par action		4,66	3,39

Bilan consolidé

Bilan Actif		28.02.2023	31.08.2022
Immobilisations incorporelles	2	43 812 054	43 582 662
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	1	39 903 081	39 903 081
Immobilisations corporelles	2	37 573 953	36 900 571
Immobilisations financières	3	480 037	481 686
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		81 866 043	80 964 919
Stocks et en-cours	4	57 226 816	37 958 861
Clients et comptes rattachés	6	2 000 999	3 363 926
Autres créances et comptes de régularisation	6	8 421 800	7 982 760
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		230 829	353 863
Valeurs mobilières de placement	7	117 795 302	70 479 588
Disponibilités		28 725 146	68 953 074
Actif circulant		214 170 063	188 738 209
Total Actif		296 036 105	269 703 128

Bilan Passif		28.02.2023	31.08.2022
Capital		1 916 958	1 916 958
Primes liées au capital		5 402 078	5 402 078
Ecart de réévaluation			
Réserves		60 084 865	47 532 897
Résultat net (Part du groupe)		7 761 189	15 911 557
Capitaux propres (Part du groupe)		75 165 091	70 763 490
Intérêts minoritaires		805 818	759 272
Autres fonds propres		27 406	27 406
Total des capitaux propres		75 998 315	71 550 168
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	8	8 467 269	9 274 171
Provisions		8 467 269	9 274 171
Dettes financières	9	27 528 139	29 766 754
Fournisseurs et comptes rattachés	10	32 290 534	19 344 254
Autres dettes et comptes de régularisation	10	151 751 848	139 767 780
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		518 815	391 566
Dettes		211 570 521	188 878 788
Total Passif		296 036 105	269 703 128

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Nature (en Euros)	28/02/2023	31/08/2022	28/02/2022
Résultat net total des entités consolidées	7 801 671	15 833 913	5 138 457
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	3 435 018	10 052 872	4 299 903
Variation de l'impôt différé	250 282	212 193	397 801
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur			
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(106 275)	(1 417 733)	(193 429)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE			
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	5 681	65 275	7 471
Marge brute d'autofinancement	11 386 378	24 746 519	9 650 203
Dividendes reçus des mises en équivalence			
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	6 396 263	29 817 369	28 689 783
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	17 782 640	54 563 889	38 339 986
Acquisitions d'immobilisations	(5 228 215)	(8 208 616)	(4 934 350)
Cessions d'immobilisations	147 894	2 575 336	198 477
Réduction des autres immobilisations financières		2 800	2 800
Incidence des variations de périmètre		(5 827 428)	
Opérations internes Haut de Bilan			
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(5 080 321)	(11 457 908)	(4 733 073)
Émissions d'emprunts		14 884 646	2 884 646
Remboursements d'emprunts	(3 896 275)	(20 124 278)	(5 813 667)
Variation des subventions d'investissements		17 585	-
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 383 848)	(3 052 272)	(3 083 802)
Augmentations / réductions de capital		500 000	
Variation nette des concours bancaires	(19 911)	11 676	(12 379)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(7 300 034)	(7 762 643)	(6 025 202)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(2 786)	1 153	
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(2 786)	1 153	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	5 399 499	35 344 491	27 581 710
Trésorerie : ouverture	139 543 631	104 096 688	104 096 688
Trésorerie : ouverture	139 543 631	104 096 688	104 096 688
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	(3 641)	102 452	
Trésorerie : clôture	144 939 489	139 543 631	131 678 399

Variations des capitaux propres

Variation Capitaux propres Groupe FP

Nature (en k€)	Montants
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2021	57 938
Résultat consolidé 31 août 2022 Groupe FP	15 912
Dividendes Fontaine Pajot versés	(3 052)
Impact entrée Alternative Energies (écart taux Impôt différé sur activation déficits taux 25% au lieu de 26,5%)	2
Correction ouverture MCC	(37)
Impact LCM	(0)
Ecart conversion MCC	2
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2022	70 763
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2022	70 763
Résultat consolidé semestriel 28 février 2023	7 761
Dividendes Fontaine Pajot	(3 384)
Correction ouverture MCC	29
Ecart conversion MCC	(5)
Situation nette consolidée FP théorique 28 février 2023	75 165
Situation nette consolidée FP réelle 28 février 2023	75 165

Variation Minoritaires Groupe FP

Nature (en k€)	Montants
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2021 QP minoritaires	4 735
Résultat minoritaires 31 août 2022 Groupe FP	(78)
Entrée de périmètre Alternative Energies	361
Correction ouverture MCC	(9)
Quote-part minoritaires de l'augmentation de capital social LCM	94
Rachat minoritaires LCM	(4 344)
Ecart conversion MCC	0
Autre impact LCM	0
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2022 QP minoritaires	759
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2022 QP minoritaires	759
Résultat minoritaire 28 février 2023 Groupe FP	40
Correction ouverture MCC	7
Ecart conversion MCC	(1)
Situation nette consolidée FP théorique 28 février 2023 QP minoritaires	806
Situation nette consolidée FP réelle 28 février 2023 QP minoritaires	806

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Périmètre de consolidation Groupe Fontaine Pajot

Entité	Siège social	SIREN	Statut	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% d'intégration
DUFOUR YACHTS	11 rue Blaise Pascal 17180 PERIGNY	950 596 429	Sans variation	100,00	98,29	IG	100,00
FONTAINE PAJOT entité Mère	ZI du Fief Girard 17290 AIGREFEUILLE	307 309 898	Sans variation	100,00	100,00	IG	100,00
LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE	ZI du Fief Girard 17290 AIGREFEUILLE	839 091 816	Sans variation	98,29	98,29	IG	100,00
ALTERNATIVES ENERGIES	52 rue Sénac de Meilhan 17000 LA ROCHELLE	410 433 304	Sans variation	50,55	50,55	IG	100,00
MCC	App1215 Tour Bizerte 7000 BIZERTE Tunisie		Sans variation	80,00	80,00	IG	100,00

Aucune variation de périmètre n'a été constatée sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 28 février 2023.

Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants du premier semestre concernant les entités du groupe sont les suivants :

- Autres faits marquants concernant Dufour Yachts : aucun fait marquant n'est à signaler sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 28 février 2023.
Par ailleurs, un contrôle fiscal avait débuté le 8 mars 2016 portant sur les exercices du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2015. Une proposition de rectification a été adressée à la société le 26 septembre 2016, laquelle a été en partie abandonnée par l'Administration Fiscale. Le jugement du Tribunal Administratif de Poitiers, reçu le 16 novembre 2020, rejette la requête de DUFOUR YACHTS. La société poursuit son action et envisage de faire appel. Ainsi, dans l'attente de la décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux, DUFOUR YACHTS est toujours dans l'obligation d'imputer de son déficit fiscal reportable la somme contestée soit 3 392 857 €, portant ainsi le déficit reportable de 29,8 m€ à 26,4 m€ au 31 août 2021. A fin août 2022, le déficit reportable ressort à 32,6 m€, au lieu de 36 m€, sans l'imputation de la somme contestée de 3,3 m€. Ceci ne constitue qu'une prudence qui devra être corrigée en cas de succès du recours auprès de la justice.
- Autres faits marquants concernant les autres entités : aucun fait marquant n'est à signaler sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 28 février 2023.

Evénements postérieurs à la clôture semestrielle ayant une incidence sur les comptes annuels

Depuis le 1^{er} mars 2023, une nouvelle société a été constituée au sein du groupe afin d'acquérir la branche distribution aux Etats-Unis du groupe Fontaine Pajot.

Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable pour les comptes clos au 28 février 2023.

Comptes consolidés pro forma et incidence des effets de périmètre

Les comptes consolidés arrêtés au 28 février 2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-01, de même que les comptes arrêtés au 28 février 2022 et 31 août 2022.

Absence de compte proforma en l'absence de variation de périmètre sur le semestre.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005, le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-08 du 2 décembre 2016 et par le règlement ANC n°2020-01.

Le Groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement, le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan consolidé. En revanche, le caractère amortissable ou non amortissable des nouveaux écarts d'acquisition générés à compter du 1^{er} janvier 2016, est déterminé selon les nouvelles règles.

La situation arrêtée le 28 février 2023 a une durée de six mois, contre une durée de 12 mois pour l'exercice clos le 31 août 2022.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif par une société résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société consolidante, à l'exception des titres des sociétés consolidées à la valeur desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés déterminés selon les règles de consolidation. Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 28 février 2023, le périmètre comprend cinq sociétés en intégration globale comme au 31 août 2022.

Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'est constatée au 28 février 2023.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

- Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

En application du règlement ANC n°2015.07, il a été déterminé que les écarts d'acquisition avaient une durée d'utilisation non limitée et n'étaient pas amortis. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable. Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Au 28 février 2023, les écarts d'acquisition positifs ne font l'objet d'aucun amortissement. Les tests de dépréciation pratiqués annuellement sur la base de perspectives de cash-flows futurs ne conduisent à aucune dépréciation à la clôture de l'exercice.

- Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Au 28 février 2023, le groupe Fontaine Pajot ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Les résultats en provenance des filiales consolidées sont neutralisés. La marge issue de transactions entre les sociétés consolidées relatives aux marchandises figurant en stock à la clôture est neutralisée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenues) ou à leur coût de production.

- Immobilisations incorporelles

Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente,
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre,
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation,
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs,
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente,
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en brevets, marques, droits et valeurs similaires. Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par les entreprises :

- Brevets et logiciels 1 à 5 ans
- Frais de recherche de développement 4 à 8 ans
- Autres 3 à 10 ans

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions 10 à 30 ans
- Installations générales 3 à 10 ans
- Matériel outillage 1 à 10 ans
- Matériel de transport 1 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier 2 à 10 ans
- Mobilier de bureau 2 à 8 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

- Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de revient de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs et les frais généraux de production engagés.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés, conformément au règlement CRC n°99-02, à l'actif pour leur prix de revient et amortis selon les durées d'utilisation. En contrepartie, une dette financière est inscrite au passif.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions d'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Reconnaissance des produits

La société reconnaît le chiffre d'affaires à la date de mise à disposition du bien. La mise à disposition correspond à la date à partir de laquelle le bateau peut être enlevé par le client, cette date faisant l'objet d'une confirmation du client. A cette date, les risques et avantages les plus importants ont été transmis au client.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

- Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - les régimes de couverture de frais médicaux.

Les paramètres retenus pour l'évaluation de la provision pour indemnités de départ en retraite du Groupe sont les suivants :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| - Initiative du départ | Salarié, |
| - Taux d'actualisation | 3,84% au 28 février 2023, |
| - Taux de progression salariale | 2%, |
| - Turn Over | 1%, |
| - Taux de charges sociales | entre 35% et 45% selon les profils, |
| - Age minimum de départ | 65 ans, |
| - Convention collective | Navigation de plaisance. |

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

A noter que l'engagement retraite de la société FOUNTAINE PAJOT de 1 167 k€ au 28 février 2023, est couvert par des versements à une compagnie d'assurance.

La provision Indemnité de Fin de Carrière de Dufour Yachts au 31 août 2022 avait été retenue pour le montant de l'évaluation au 28 février 2022, en l'absence d'informations au 31 août 2022. Une évaluation a de nouveau été effectuée au 28 février 2023 à hauteur de 1 127 k€.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2022	2023	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	39 903 081	39 903 081						
Valeur nette	39 903 081	39 903 081						

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

▪ DUFOR YACHTS	39 887 872 €
▪ LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE (sous-jacent DUFOR YACHTS)	- 533 519 €
▪ ALTERNATIVES ENERGIES	548 728 €

Au 28 février 2023, le Groupe FOUNTAINE PAJOT ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.

Au titre de la consolidation en date du 28 février 2023, les écarts d'acquisition ne font l'objet d'aucun amortissement, ni dépréciation.

Des tests de dépréciation sont pratiqués, lors de chacune des clôtures annuelles, sur la base de perspectives de cash flows futurs. Aucune dépréciation n'est constatée au 28 février 2023.

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	40 000	40 000					
Frais de développement	5 785 481	5 785 481					
Concessions, brevets et droits similaires	3 757 700	3 861 358	104 263		(606)		
Fonds commercial	106 714	106 714					
Autres immobilisations incorporelles	50 809	50 809					
Autres immobilisations incorporelles	39 903 081	39 903 081					
Immobilisations incorporelles en cours	1 733 727	2 307 017	573 290				
Immobilisations incorporelles	51 377 513	52 054 461	677 553		(606)		
Terrains	1 946 930	1 905 312		(41 619)			
Agencements et aménagements de terrains	1 130 416	1 130 416					
Constructions	31 880 510	30 852 322	100 289	(1 116 206)	(12 272)		
Constructions sur sol d'autrui	404 858	404 858					
Installations techniques, matériel & outillage	66 255 700	66 561 385	327 352	(7 000)	(2 064)		(12 602)
Autres immobilisations corporelles	10 607 585	10 605 518	102 941	(104 389)	(619)		
Immobilisations corporelles en cours	2 607 043	6 627 125	4 020 081				
Immobilisations corporelles	114 833 042	118 086 935	4 550 662	(1 269 213)	(14 955)		(12 602)
Total	166 210 556	170 141 396	5 228 215	(1 269 213)	(15 560)		(12 602)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Immobilisations corporelles	18 618 820	18 618 820					

La colonne « Autres variations » pour 12 602 euros correspond à une correction à l'ouverture des comptes annuels de la filiale MCC.

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(34 333)	(37 217)	(2 884)				
Frais de développement	(4 324 513)	(4 654 345)	(329 832)				
Concessions, brevets et droits similaires	(3 309 123)	(3 423 812)	(114 934)		245		
Autres immobilisations incorporelles	(50 658)	(50 809)	(151)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(7 718 627)	(8 166 183)	(447 800)		245		
Agencements et aménagements de terrains	(405 167)	(435 446)	(30 279)				
Constructions	(17 630 699)	(17 158 984)	(647 802)	1 116 206	3 311		
Constructions sur sol d'autrui	(318 404)	(328 443)	(10 038)				
Installations techniques, matériel & outillage	(50 656 063)	(53 463 754)	(2 817 010)	7 000	2 078		241
Autres immobilisations corporelles	(8 578 530)	(8 782 747)	(309 030)	104 389	424		
Amortissements des immobilisations corporelles	(77 588 863)	(80 169 374)	(3 814 159)	1 227 594	5 813		241
Amortissements sur actif immobilisé	(85 307 490)	(88 335 557)	(4 261 959)	1 227 594	6 058		241
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
<i>Immobilisations corporelles</i>	(8 301 820)	(8 597 244)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Fonds commercial	(76 225)	(76 225)					
Dépréciations des immobilisations incorporelles	(76 225)	(76 225)					
Installations techniques, matériel & outillage	(342 276)	(342 276)					
Autres immobilisations corporelles	(1 332)	(1 332)					
Dépréciations des immobilisations corporelles	(343 608)	(343 608)					
Dépréciations sur actif immobilisé	(419 833)	(419 833)					

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	401 727	401 727						
Titres immobilisés (non courants)	8 013	8 013						
Dépôts et cautionnements versés	71 946	70 296				(1 650)		
Immobilisations financières	481 686	480 037				(1 650)		
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	481 686	480 037				(1 650)		

Libellé	28.02.2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dépôts et cautionnements versés	70 296						70 296
Total	70 296						70 296

Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations sur immobilisations financières							
Dépréciations sur actif financier							

Annexe 4. Stocks et encours

Libellé	28.02.2023			31.08.2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnement	15 157 637	(932 825)	14 224 812	13 015 452	(1 026 731)	11 988 721
En-cours de biens	42 536 991	(11 211)	42 525 780	25 321 552	(11 211)	25 310 341
Produits intermédiaires finis	0		0	406 538		406 538
Stocks de marchandises	555 225	(79 001)	476 224	332 262	(79 001)	253 261
Stocks et en-cours	58 249 853	(1 023 037)	57 226 816	39 075 805	(1 116 943)	37 958 861

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	(37 703)	(287 986)	(250 282)				
Fiscalité différée (décalages temporaires)	1 470 745	1 231 670	(239 075)				
Fiscalité différée (retraitements)	(1 508 448)	(1 519 656)	(11 207)				
Autres	(0)						
Valeur nette par catégorie	(37 703)	(287 986)	(250 282)				

Le taux d'impôt différé retenu pour la situation arrêtée au 28 février 2023 est de 25%, comme au 31 août 2022.

Les déficits cumulés à fin février 2023 de la société DUFOUR YACHTS n'ont pas fait l'objet d'activation d'impôts différés du fait d'une probabilité faible d'imputation sur les bénéfices à venir à horizon 2 ans.

Impact de montant d'impôts différés non activés sur les déficits : environ 11 m€ à fin février 2023.

De même, les retraitements de consolidation portant sur ces entités à horizon court terme n'ont pas généré d'impôt différé. En revanche, les retraitements à horizon long terme (engagement retraite et crédit-bail) ont été soumis à imposition différée.

Annexe 6.1 Actif circulant (hors impôts différés)

Libellé	28.02.2023			31.08.2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	2 098 592	(97 594)	2 000 999	3 462 838	(98 912)	3 363 926
Clients et comptes rattachés	2 098 592	(97 594)	2 000 999	3 462 838	(98 912)	3 363 926
Avances et acomptes versés sur commandes	3 032 844		3 032 844	931 250		931 250
Créances sur personnel & org. Sociaux	40 397		40 397	26 597		26 597
Créances fiscales hors IS	2 194 720		2 194 720	1 565 589		1 565 589
Etat Impôt sur les bénéfices	534 784		534 784	645 935		645 935
Comptes courants	277		277	1 024		1 024
Autres créances	248 619	(47 145)	201 474	1 103 510	(47 145)	1 056 365
Ecart de conversion - actif	463 930		463 930	1 283 490		1 283 490
Charges constatées d'avance	1 722 544		1 722 544	2 118 647		2 118 647
Autres créances et comptes de régularisation	8 238 116	(47 145)	8 190 971	7 676 042	(47 145)	7 628 897
Actif circulant	10 336 708	(144 739)	10 191 969	11 138 880	(146 057)	10 992 823

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation, hors écarts de conversion, se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	28.02.2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés	2 098 592	2 098 592					
Clients et comptes rattachés	2 098 592	2 098 592					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 032 844	3 032 844					
Créances sur personnel & org. Sociaux	40 397	40 397					
Créances fiscales hors IS	2 194 720	2 194 720					
Etat Impôt sur les bénéfices	534 784	534 784					
Comptes courants	277	277					
Autres créances	248 619	248 619					
Charges constatées d'avance	1 722 544	1 722 544					
Autres créances et comptes de régularisation	7 774 186	7 774 186					
Actif circulant	9 872 778	9 872 778					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	31.08.2022	28.02.2023
Trésorerie active nette	68 953 074	28 725 146
Disponibilités	68 953 074	28 254 853
Intérêts courus non échus s/ dispo.		470 293
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 334	1 673 224
Trésorerie à court terme	68 951 740	27 051 923
Placements à court terme	70 000 000	116 000 007
VMP - Autres placements	70 000 000	116 000 007
Actions propres nettes des dépréciations	479 588	1 795 294
Trésorerie passive assimilée à une dette	38 990	19 078
Concours bancaires (dettes)	38 990	19 078
Trésorerie à long terme	70 440 598	117 776 224
Trésorerie nette	139 392 338	144 828 146

La trésorerie nette tient compte des dépréciations des actions propres (92 264 €) et des concours bancaires (19 078 €).

Annexe 8. Provisions et impôts différés

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	2 560 937	2 349 876	40 000	(251 061)			
Provisions pour pertes de change	1 481 671	469 397		(1 012 274)			
Provisions pour garanties	2 968 263	3 308 688	570 385	(229 960)			
Autres provisions pour risques	468 361	469 029	668				
Provisions pour pensions et retraites	1 395 478	1 127 444		(268 034)			
Autres provisions pour charges	399 461	742 835	357 600	(14 226)			
Impôts différés passif	391 566	518 815					127 248
Provisions et impôts différés	9 665 738	8 986 084	968 653	(1 775 555)			127 248

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	500 000	500 000					
Emprunts auprès établis. de crédit	27 427 129	23 666 552		(3 760 577)			
Dépôts et cautionnements reçus	1 500	1 500					
Emission titres part. & av. de l'Etat - courant	433 200	433 200					
Intérêts courus sur emprunts	125 939	48 099	5 681	(83 520)			
Dettes rattachées à des participations	1 238 663	1 186 485		(52 177)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 334	1 673 224			(9)		1 671 899
Concours bancaires (dettes)	38 990	19 078					(19 911)
Dettes financières	29 766 754	27 528 139	5 681	(3 896 275)	(9)		1 651 987
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>6 085 471</i>	<i>5 596 980</i>					

La ligne « participation des salariés bloquée » concerne les dettes à l'égard des salariés dont FOUNTAINE PAJOT gère la participation.

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	28.02.2023	< 1 an	1 an<<5 ans	Au-delà
Emprunts obligataires	500 000			500 000
Emprunts auprès établis. de crédit	23 666 552	4 590 915	7 226 979	11 848 658
Dépôts et cautionnements reçus	1 500			1 500
Emission titres part. & av. de l'Etat	433 200	433 200		
Intérêts courus sur emprunts	48 099	48 099		
Dettes rattachées à des participations	1 186 485	268 610	917 875	
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 673 224	1 673 224		
Concours bancaires (dettes)	19 078	19 078		
Dettes financières	27 528 139	7 033 126	8 144 854	12 350 158

Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation (hors impôts différés)

Libellé	31.08.2022	28.02.2023
Dettes fournisseurs	19 344 254	32 290 534
Dettes fournisseurs	19 344 254	32 290 534
Avances acomptes reçus sur commandes	117 064 555	121 207 521
Dettes sociales	13 283 087	11 886 728
Dettes fiscales (hors IS)	2 299 862	2 147 799
Etat impôts sur les bénéfices	1 582 227	1 087 112
Comptes courants groupe	(0)	
Dettes s/ acquis. d'actifs	85 679	85 130
Autres dettes	1 249 237	3 402 186
Charges à payer	59 457	48 857
Produits constatés d'avance	3 752 111	11 367 700
Autres dettes et comptes de régularisation	139 376 214	151 233 033
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	158 720 468	183 523 568

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	28.02.2023	< 1 an	1 an<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs	32 290 534	32 290 534		
Avances acomptes reçus	121 207 521	121 207 521		
Dettes sociales	11 886 728	11 886 728		
Dettes fiscales hors IS	2 147 799	2 147 799		
Impôts sur les bénéfices	1 087 112	1 087 112		
Dettes s/ acquis. d'actifs	85 130	85 130		
Autres dettes	3 402 186	3 402 186		
Charges à payer	48 857	48 857		
Produits constatés d'avance	11 367 700	10 993 686	333 266	40 748
Autres dettes et comptes de régularisation	183 523 568	183 149 553	333 266	40 748
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	183 523 568	183 149 553	333 266	40 748

Notes annexes sur les postes du compte de résultat (28.02.2023 vs 28.02.2022)

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Ventes de marchandises	347 602	304 249
Production vendue de biens	128 277 970	105 452 962
Production vendue de services	125 053	3 500
Produits des activités annexes	2 917 303	2 401 733
Rabais, remises et ristournes accordés	(20 235 298)	(17 585 196)
Chiffre d'affaires	111 432 630	90 577 247

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Production stockée	16 812 952	16 760 992
Production immobilisée	908 216	814 287
Subventions d'exploitation	50 388	5 254
Reprise sur provisions d'exploitation	481 021	1 835 276
Rep./Prov. engagements de retraite	268 034	561 020
Rep./Dépr. sur actif circulant	669 947	469 713
Transferts de charges d'exploitation	552 963	231 966
Autres produits	3 233 223	788 379
Autres produits d'exploitation	22 976 742	21 466 888

Annexe 13. Achats consommés (hors gains ou perte de change sur achats consommés)

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Achats de marchandises	77 041	181 704
Achats d'études et prestations de services	(191 303)	(62 660)
Autres achats	(13 903 712)	(11 285 685)
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 609 892)	(2 040 558)
Variation stocks de marchandises	222 962	
Achat m.p., fournis. & aut. appro.	(56 163 178)	(45 776 908)
Var. stocks mp, fournis. & autres appro.	2 143 955	2 871 050
Achats consommés	(70 424 127)	(56 113 058)

Annexe 14. Charges externes

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Sous-traitance	(388 886)	(250 549)
Redevances de crédit-bail	(2 214)	3 703
Locations immobilières et charges locatives	(182 246)	(113 164)
Locations mobilières et charges locatives	(295 356)	(169 763)
Entretien et réparations	(1 505 802)	(1 155 305)
Primes d'assurances	(358 180)	(245 569)
Autres services extérieurs	(113 818)	(9 972)
Personnel détaché et interimaire	(8 178 827)	(7 344 404)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 432 952)	(1 723 851)
Publicité, publications, relations publiques	(3 002 789)	(2 359 083)
Transport	(1 324 494)	(814 182)
Déplacements, missions et réceptions	(360 989)	(290 001)
Frais postaux et frais de télécommunications	(103 394)	(99 476)
Frais bancaires	(70 187)	(90 581)
Autres charges externes	(160 698)	(158 572)
Autres charges	(1 601 698)	(995 895)
Charges externes	(20 082 531)	(15 816 664)

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(370 608)	(386 711)
Autres impôts et taxes	(570 502)	(442 558)
Impôts et taxes	(941 110)	(829 269)

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Rémunérations du personnel	(17 790 168)	(15 412 413)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(6 717 695)	(5 979 747)
Autres charges de personnel	(7 177)	(318)
Participation des salariés	(2 322 145)	(2 096 519)
Charges de personnel	(26 837 184)	(23 488 996)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(2 042 539)	(1 978 737)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(2 219 420)	(2 506 825)
Dot. aux provisions d'exploitation	(611 053)	(1 746 915)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(574 723)	(587 781)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 447 735)	(6 820 258)

Annexe 18. Produits financiers (y compris gain de change sur achats consommés)

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Rep. sur provisions à caractère financier	1 012 274	36 686
Reprise sur dépréciation titres - groupe	20 039	8 928
Gains de change sur opérations financières	2	136 430
Gains de change sur achats de marchandises	6 816	
Autres produits financiers	773 364	182 870
Produits financiers	1 812 496	364 914

Annexe 19. Charges financières (y compris perte de change sur achats consommés)

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Charges d'intérêts	(296 105)	(452 421)
Pertes de change sur opérations financières	(878 541)	(3 708)
Pertes de change sur achats de marchandises	(19 807)	(21 050)
Autres charges financières	(9 345)	
Dot. aux provisions à caractère financier		(539 337)
Charges financières	(1 203 797)	(1 016 516)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	66 400	115 635
Produits de cession d'immo. incorp.		198 477
Produits de cession d'immo. corp.	147 894	
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	42 558	42 650
Autres produits exceptionnels	8 369	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	14 226	
Transfert de charges exceptionnelles		1 782
Produits exceptionnels	279 447	358 545

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(23 114)	(631 536)
VNC des immo. corp. cédées	(41 619)	(5 048)
Autres charges exceptionnelles	(52)	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(357 600)	
Charges exceptionnelles	(422 385)	(636 584)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Impôt sur les bénéfices	(3 090 491)	(2 509 990)
Impôts différés	(250 282)	(397 801)
Charges d'impôts	(3 340 773)	(2 907 791)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

PREUVE D'IMPOT	28/02/23			
	Données en K€	Base	Impôt	Taux
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 802			
Charge d'IS social	3 090			
Charge d'Impôt Différé	250			
	11 142			
Résultat avant impôt	11 142			
Impôt théorique calculé			2 786	25,00%
+ Charges non déductibles (hors IS et IFA)	567		142	25,00%
- Produits non imposables	-111		-28	25,00%
Activation d'impôts différés	428		107	25,00%
Quote-part frais et charges dividendes			0	25,00%
Var bases non activées par prudence	1 286		322	25,00%
Base soumise à l'impôt en consolidation			3 328	25,00%
- Crédits d'impôt et dégrèvements			-78	
+ Incidence base Exo Contrib° sociale 3.3%			90	
Charge d'impôt effective			3 340	
Ecart			0	

Autres Informations

Effectifs (entités hors MCC)

Libellé	28.02.2023	28.02.2022
Cadres	79	72
Agents de maîtrise et techniciens	195	122
Employés	45	115
Ouvriers	734	709
Effectif moyen interne	1053	1018
Intérimaires	346	341
Effectif moyen intérimaire	346	341
Effectif moyen total	1399	1359

Engagements hors-bilan

FONTAINE PAJOT :

- Nantissement de 6 000 k€ sur emprunt Crédit Agricole de 10 m€ solde de 2083 k€ au 28 février 2023.

DUFOUR YACHTS (31 août 2022) :

- Hypothèque sur emprunts et nantissement de la marque Dufour Yachts La Rochelle : 1 000 k€,
- Autres sûretés sur emprunts : 2 754 k€.

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre de la période de septembre 2022 à février 2023 pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation s'élèvent à 87 k€ HT.

Rémunération des dirigeants

En application de l'article R.123-198-1 du Code de Commerce, le montant global des rémunérations directes et indirectes allouées au titre de la période aux dirigeants s'élève à 290 k€.

Opérations réalisées avec les entreprises liées

Néant.